

Panorama de Mayotte

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Chef-lieu	Mamoudzou
Superficie	375 km ²
Situation géographique	Océan Indien, Paris à 8 500 km, La Réunion à 1 500 km, Madagascar à 250 km
Langues parlées	Français, Shimaoré, Shibushi et langues comoriennes
Monnaie	Euro
Statut	Département et région d'outre-mer, Région ultrapériphérique depuis le 1 ^{er} janvier 2014
Rand mondial IDH (2005)	107
Représentation nationale	2 députés, 2 sénateurs, 1 représentant au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Préfet

Repères historiques

Située à l'entrée Nord du canal du Mozambique, l'île de Mayotte est depuis des siècles un carrefour d'échanges maritimes entre l'Europe et l'océan Indien.

Selon les recherches archéologiques et linguistiques les plus récentes, les premiers peuplements, qui dateraient du VIII^e siècle, seraient des civilisations à la fois bantoue venue de la côte Est-africaine et austronésienne (ou proto-malgache) venue d'Indonésie. Au IX^e siècle, l'arrivée dans l'archipel des Comores de marchands arabopersans va générer un bouleversement dans l'organisation sociale : le système tribal et matrilineaire, hérité des origines africaines, laisse place à une organisation reposant sur le sultanat et les principes de l'Islam.

Considérée avant tout comme un port d'escale, Mayotte ne commence à présenter un intérêt pour les Français qu'à la suite de leur perte d'influence sur l'île de France (aujourd'hui l'île Maurice) en 1814. L'histoire de Mayotte française débute au XIX^e siècle lorsque le dernier sultan de Mayotte cède l'île au commandant Passot le 25 avril 1841. La prise de possession officielle de Mayotte par les Français se fera en juin 1843 avec la ratification du Traité de cession de Mayotte. Cette dernière est alors érigée en colonie française. De 1880 à 1912, la France établit un protectorat sur les autres îles de l'archipel des Comores, devenues Territoire d'outre-mer (TOM) en 1946.

Organisation institutionnelle

À l'inverse des autres îles de l'archipel des Comores qui ont réclamé leur indépendance dès les années 1950, Mayotte affirme à de nombreuses reprises son attachement à la France. En 1974, à la veille de l'indépendance des Comores (obtenue en 1975), la population refuse à 65,0 % le détachement de la Métropole. Elle confirmera ce choix à l'occasion du référendum d'autodétermination, en approuvant en 1976 à 99,4 % son maintien au sein de la République française en tant que TOM.

En 2001, Mayotte devient une collectivité départementale et, le 29 mars 2009, la population s'est exprimée à 95,2 % en faveur de la transformation de Mayotte en Département et Région d'Outre-mer (DROM). Le 31 mars 2011, la Collectivité départementale de Mayotte devient le 101^e département français (5^e département d'outre-mer) et exerce désormais les compétences dévolues aux DROM.

Outre la révision de l'état-civil et la réforme de la justice, cette évolution institutionnelle s'accompagne d'un alignement progressif du SMIG et des prestations sociales sur les niveaux hexagonaux, d'une réforme de la fiscalité et de la création d'un Fonds mahorais de développement économique, social et culturel (FMDESC) qui remplace le Fonds mahorais de développement (FMD).

La France a demandé à l'Union européenne, comme cela était prévu à l'issue du processus de départementalisation, l'accession de Mayotte -qui faisait partie des Pays et Territoires d'Outre-mer (PTOM)- au statut de Région ultrapériphérique (RUP). Le conseil européen réunissant les 27 chefs de gouvernement des pays membres, réuni le 11 juillet 2012, s'est exprimé en faveur de cette accession, permettant ainsi à l'île de devenir RUP au 1^{er} janvier 2014.

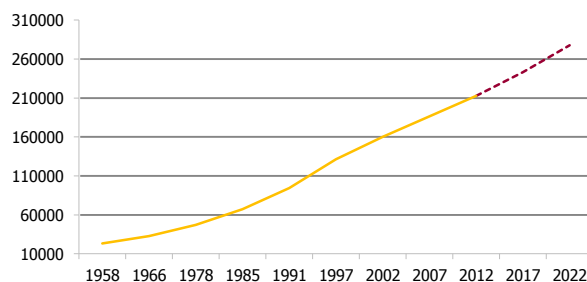
UNE TRANSITION DÉMOGRAPHIQUE EN COURS

La population mahoraise a triplé depuis 1985 pour atteindre 212 645 habitants au dernier recensement réalisé par l'INSEE en août 2012. Selon ce dernier, l'âge médian est passé de 20 ans en 2007 à 17,5 ans en 2012 et 6 mahorais sur dix ont moins de 25 ans. Cet important accroissement, qui s'explique à la fois par une natalité très élevée, une faible mortalité et une immigration marquée, est cependant en repli depuis 1997. Le taux de croissance annuel moyen de la population (+2,7 %), mesuré entre 2007 et 2012, reste néanmoins supérieur à celui de La Réunion (+1,5 %) mais se rapproche de celui des Comores (+2,4 %). Le solde migratoire, tel qu'il résulte des opérations de recensement, largement positif entre 1997 et 2002, est devenu négatif sur les périodes 2002-2007 et 2007-2012. La densité de population (570 habitants par km² en 2012) est, après celle de Maurice (640 habitants par km²), la plus forte de la région et la plus élevée des départements français hors Île-de-France. La part de la population de nationalité étrangère atteint 39,8 % en 2012 dont 39,0 % sont nés sur le territoire français.

Indicateurs démographiques	Mayotte	France ⁽¹⁾
Population (2012, en millions pour la France)	212 645	66
Part des moins de 20 ans (% , 2012)	54,4	25,0
Part des 20-59 ans (% , 2012)	41,4	51,0
Part des 60 ans ou plus (% , 2012)	4,2	24,0
Densité de population (hab./km ² , 2012)	570	117 ⁽²⁾
Taux croissance annuel moy. de la pop. (% , 2007-2012)	2,7	0,6 ⁽³⁾
Taux de natalité (pour 1 000 hab., 2012)	30,5	12,3
Taux de mortalité (pour 1 000 hab., 2012)	4,6	8,7
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances, 2007)	13,5	3,6
Indice conjoncturel de fécondité (2012)	4,1	2,0
Espérance de vie des femmes à la naissance (années, 2007)	73,0	85,0
Espérance de vie des hommes à la naissance (années, 2007)	73,0	78,7

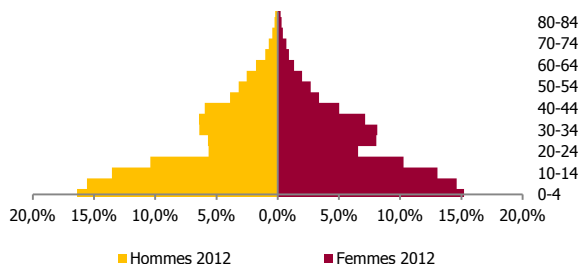
(1) Bilan démographique de l'Insee 2013 (population au 01/01/2014) ; (2) Densité de la population française métropolitaine; (3) Entre 2004 et 2014
Source : Insee

Population à l'horizon 2022



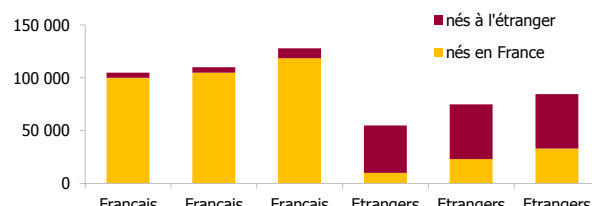
Source : Insee

Pyramide des âges en 2012



Source : INSEE

Population selon la nationalité et le lieu de naissance



Source : INSEE

PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

Principaux indicateurs économiques	Mayotte	France ⁽²⁾
PIB (milliards d'euros courants, 2009)	1,4 ⁽¹⁾	2 032,3
Taux de croissance du PIB (% , euros constants, 2005-2009)	11,0 ⁽¹⁾	0,0
PIB par habitant (euros courants, 2009)	6 575 ⁽¹⁾	31 059
Dépenses de l'État dans la collectivité (en % du PIB, 2009)	34,1	-
Dettes des collectivités (% du PIB, 2009)	9,8	8,5 ⁽³⁾

(1) Estimations Cerom, en euros courants ; (2) En 2012 ; (3) Dette publique notifiée ou au sens de Maastricht

Sources : Insee, Douanes, Pôle Emploi, Cerom, AFD, Trésorerie générale, Région, Département

En 2009 (dernière donnée disponible), le Produit intérieur brut (PIB) de Mayotte s'élevait à 1 396 millions d'euros. Il a progressé en moyenne de 11,0 % par an entre 2005 et 2009. Le secteur institutionnel des administrations publiques est le principal contributeur à la création de richesse à Mayotte (50,5 % du PIB, en hausse de 1,5 point comparé à 2005). Sur la même période, la valeur ajoutée créée par les entreprises recule de 2 points (22,6 % en 2009) tandis que celle des

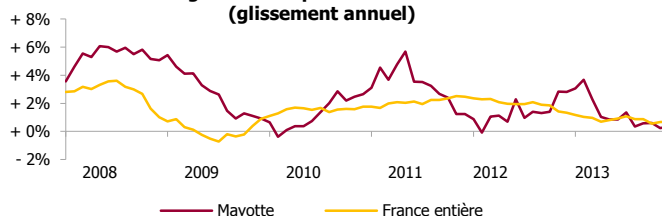
ménages (entreprises individuelles comprises) augmente légèrement (26,9 % en 2009). Ces deux secteurs institutionnels progressent de manière dynamique entre 2005 et 2009 et contribuent sensiblement à la croissance. La consommation demeure le principal moteur de l'économie mahoraise.

Malgré cette croissance très soutenue sur la période 2005-2009, le PIB par habitant de Mayotte en 2009 restait quatre fois inférieur à celui de la France la même année. Il est plus de huit fois supérieur à celui des Comores.

Des prix volatils

L'Indice des prix à la consommation (IPC) de Mayotte est plus volatil que celui de la France. Le développement économique de l'île et l'élévation du niveau de vie ont en partie pour effet d'accroître la demande de biens. Celle-ci, associée aux coûts élevés d'acheminement et à l'augmentation des cours mondiaux des matières premières et des hydrocarbures, sont autant de facteurs contribuant à la croissance du niveau général des prix. La variation des prix des services et des produits alimentaires et boissons contribue le plus à l'évolution de l'IPC.

Indice général des prix à la consommation (glissement annuel)



Source : INSEE

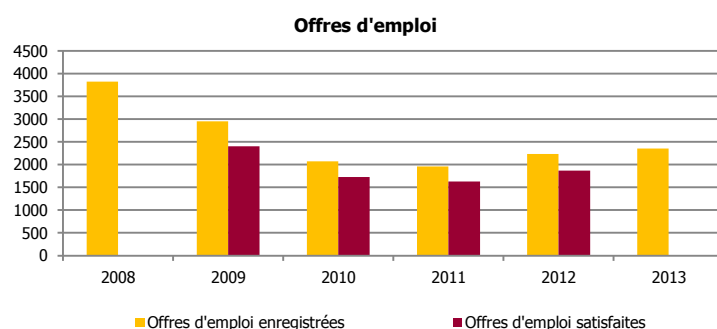
Un marché du travail marqué par la transition vers une économie de services

L'emploi est marqué par la mutation de l'île vers une économie de services liée, entre autres, à une part croissante de l'emploi informel, notamment dans le secteur primaire qui a perdu 1 587 emplois entre 2007 et 2012 (-79,3 %). L'emploi total chute de 2,7 % en raison d'une forte baisse de l'emploi non salarié (-23,9 %). Les emplois du secteur tertiaire progressent plus rapidement que ceux du secteur secondaire et représentent environ 80,0 % des offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi. Les administrations publiques constituent le premier employeur (53,5 % de l'emploi total, 47,0 % des offres d'emploi en 2013) et le secteur privé est en pleine expansion. L'enquête emploi réalisée en 2013 par l'INSEE estime le taux de chômage à 19,5 %. Ce chiffre sous-estime cependant l'ampleur réelle du chômage sur l'île. En effet, les critères de définition du chômage au sens du BIT génèrent pour Mayotte un très fort « halo » autour du chômage, constitué de 29 900 inactifs souhaitant travailler mais non comptabilisés dans les chômeurs au sens du BIT. Selon le recensement de 2012, Mayotte compte 52 000 actifs âgés de 15 à 64 ans dont 19 000 se déclarent au chômage (36,5 %). Le chômage est essentiellement dû à l'inadéquation entre les qualifications professionnelles et les besoins du secteur productif.

Emploi	2007	2012	Évol. 12/07 ⁽¹⁾
Emploi total	37 910	33 000	-2,7%
Emploi non salarié	12 889	3 300	-23,9%
Emploi salarié	25 021	29 700	3,5%
Agriculture	2 002	415	-27,0%
Industrie	1 251	1 484	3,5%
BTP	2 002	3 056	8,8%
Commerce	3 002	3 145	0,9%
Services marchands	3 753	5 697	8,7%
Services non marchands	9 007	15 903	12,0%
Activité liée aux petits boulots	4 003	-	-

(1) Evolution en moyenne par an

Source : Insee

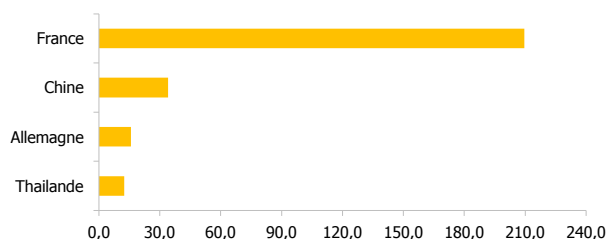


Source : Pôle emploi

Une balance commerciale structurellement déficitaire

Les échanges commerciaux se caractérisent par une très forte prédominance des importations. Le déficit structurel de la balance commerciale s'accroît d'année en année. Cette tendance s'explique à la fois par la hausse continue des importations liée à l'augmentation du niveau de vie et du taux d'équipement des ménages, et par la faiblesse des exportations dont l'évolution est irrégulière. La France métropolitaine est le principal partenaire commercial tant pour les importations que pour les exportations de produits spécifiquement mahorais. Les Comores sont le deuxième client de Mayotte principalement pour les réexportations de marchandises.

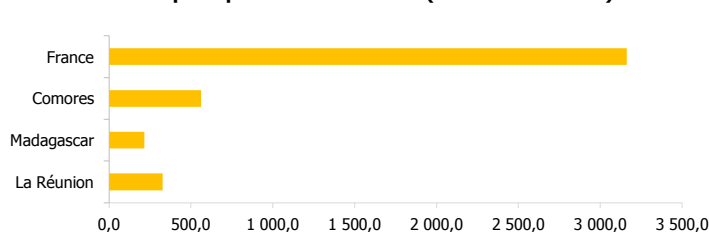
Les principaux fournisseurs en 2012 (en millions d'euros)*



Source : Direction régionale des douanes, calculs IEDOM

* : La décomposition des importations par produits et par pays n'est pas disponible pour 2013

Les principaux clients en 2013 (en milliers d'euros)



Source : Direction régionale des douanes, calculs IEDOM

Importations en valeur (en milliers d'euros)	2012
Autres produits industriels	124 424
Biens d'équipement	60 094
Matériels de transport	29 548
Produits agricoles, de la pêche et de l'aquaculture	3 771
Produits de l'édition et de la communication	3 610
Produits des industries agroalimentaires	101 058
Produits pétroliers raffinés et coke	74 254
Autres	349
Total	397 108

Source : Direction régionale des douanes, calculs IEDOM

Exportations en valeur (en milliers d'euros)	2013
Autres produits industriels	854
Biens d'équipement	775
Matériels de transport	2 157
Produits agricoles, de la pêche et de l'aquaculture	477
Produits des industries agroalimentaires	168
Hydrocarbures naturels	483
Autres	21
Total	4 935

Source : Direction régionale des douanes, calculs IEDOM

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

Principaux indicateurs sectoriels	2013	2013/2003 ⁽¹⁾
Importations de ciment (tonnes)	86 214	5,3%
Nombre de demandes de permis de construire	1 491	4,8%
Trafic passager à l'aéroport de Dzaoudzi	291 939	7,1%
Trafic passager au port de Mayotte	1 026	-16,2%
Nombre d'établissements (Parc hôtelier)	59	5,1%
Nombres de lits	958	2,8%

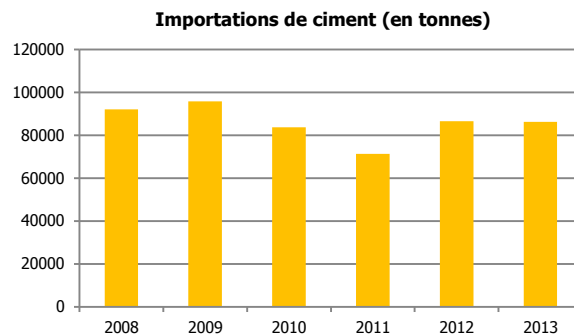
(1) Taux de croissance annuel moyen

Sources : Comité du tourisme, service des douanes, aéroport de Mayotte, DEAL, direction du port

Le tissu économique mahorais est en grande partie constitué de très petites unités (90,0 % des entreprises actives ont moins de 5 salariés). On dénombre environ 500 « grandes entreprises » (i.e. celles dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à 150 000 euros). Les secteurs du commerce, des transports et des services aux particuliers concentrent 58,0 % de la valeur ajoutée des grandes entreprises.

Le BTP, un secteur stratégique en repli

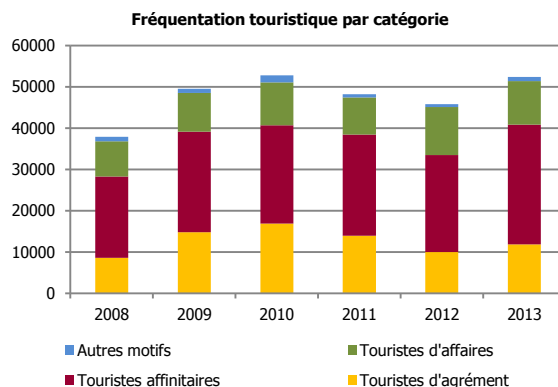
Le secteur du BTP a été un des moteurs de l'économie mahoraise au cours des dix dernières années avec une activité portée tant par la commande publique (besoins importants en infrastructures) que privée (croissance démographique et hausse des revenus). Le secteur employait 10,0 % des effectifs salariés déclarés en 2007 et représentait près de 16,0 % de la valeur ajoutée des grandes entreprises en 2005. Depuis 2008, l'activité du BTP s'est sensiblement dégradée sous l'effet du ralentissement de la construction, des ventes de logements et du retard (voire de l'absence) de démarrage des gros chantiers. Avec un niveau très bas de carnets de commandes, une lenteur dans l'exécution de la commande publique et l'allongement généralisé des délais de paiement, notamment des collectivités locales, de nombreuses entreprises ont dû réduire leur effectif ou fermer. La situation demeure fragile et l'activité en deçà du niveau de 2008.



Source : Direction régionale des douanes, calculs IEDOM

Le tourisme, un potentiel à professionnaliser

Le tourisme représente en 2013 près de 7,7 % des entreprises actives de Mayotte et concentre à peine 2,0 % des effectifs salariés et 2,3 % des offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi. Malgré le potentiel touristique naturel et culturel de l'île, le tourisme y demeure modeste. Ce secteur pâtit de la faiblesse tant qualitative que quantitative des infrastructures d'accueil à laquelle s'ajoute le manque de qualifications de la main-d'œuvre. La promotion encore récente de la destination et le coût élevé du transport aérien constituent également des facteurs limitants. Pourtant, le tourisme constitue pour Mayotte l'un des secteurs d'activité présentant un potentiel de création de valeur ajoutée et d'emploi. Un Schéma directeur d'aménagement touristique pour Mayotte a été mis au point en 2006 et vise 120 000 à 150 000 visiteurs par an à l'horizon 2020. La fréquentation touristique atteignait seulement 52 400 touristes en 2013 (+14,4 % sur un an). Le comité départemental du tourisme poursuit ses actions de promotion et participe à des événements régionaux et nationaux dans le but de vendre la destination de Mayotte.



Source : Insee

LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Sept établissements bancaires sont installés localement : trois banques commerciales (la Banque française commerciale Océan Indien, la Banque de La Réunion et la Banque Postale), deux banques mutualistes (BRED-BP et CRCA) ainsi que BPI Financement et l'AFD. D'autres établissements interviennent toutefois directement depuis La Réunion ou la France métropolitaine sans pour autant disposer d'implantation locale.

L'activité de financement de l'économie est restée vigoureuse tout au long de l'année 2013. Plus marquée aux deuxième et quatrième trimestres, cette évolution est due à la bonne orientation des crédits aux entreprises, tandis que les crédits à l'habitat des ménages se sont contractés. Ainsi, la croissance de l'encours sain de crédits observée entre 2010 et 2012 s'est poursuivie en 2013 (+1,9 %), restant cependant nettement inférieure à celle des années 2007-2008 (supérieure à 30 %). La croissance observée en 2013 est portée par le dynamisme du niveau d'investissement des entreprises tant en terme de crédits à l'équipement (+17,6 % en glissement annuel) que de financements immobiliers (+19,6 %). Contrairement aux années 2012 et 2011 où les crédits à l'habitat des ménages contribuaient de manière significative au financement de l'économie, 2013 a enregistré un recul de 2,2 % de ces derniers.

Enfin, après avoir progressé sur les deux dernières années, le risque de la place (+5,7 %) a diminué pour atteindre son plus bas niveau depuis décembre 2011.

Principaux indicateurs financiers	2003	2013	Principaux indicateurs financiers (en millions d'euros)	2003	2013
Nombre de guichets bancaires	9	29	Ensemble des actifs financiers détenus ¹	215,6	416,6
Nombre de distributeurs et guichets automatiques	25	59	<i>Dont entreprises</i>	66,6	135,6
Nombre de comptes ordinaires créditeurs	34 723	57 840	<i>Dont ménages</i>	71,3	240,1
Nombre de comptes d'épargne à régime spécial	32 310	58 566	Encours de crédit sains des agents économiques ¹	317,8	833,5
Nombre de comptes créditeurs à terme	579	685	<i>Dont entreprises</i>	156,7	358,2
Nombre total de comptes	37 623	117 092	<i>Dont ménages</i>	76,0	259,0
Taux de bancarisation	42 %	55 %	<i>Dont collectivités locales</i>	75,6	176,8
Nombre de dossiers de surendettement	0	12	Taux de créances douteuses ^{1 2}	2,6 %	5,7 %

Source : IEDOM

¹ Après de l'ensemble des établissements de crédits (installés ou non localement)

² Créances douteuses / ensemble des concours

NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2013 sauf indication contraire

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de rédaction : Y. MAYET

Editeur et imprimeur : IEDOM

Achévé d'imprimer : juillet 2014 – Dépôt légal : juillet 2014 – ISSN 1952-9619